

OFFRE D'EMPLOI**JOURNALIER(ÈRE) SPÉCIALISÉ(E)**

Service : Travaux publics
Statut : Poste syndiqué | Permanent
Horaire : Temps plein | 40 heures/semaine
Salaire : Taux horaire entre 32,08 \$ et 40,10 \$

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du coordonnateur et du contremaître des travaux publics, la personne titulaire effectuera divers travaux d'entretien, avec une équipe de travail multidisciplinaire, sur les réseaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et sur les voies publiques. Elle doit s'assurer que les travaux sont exécutés selon les normes techniques conformément à la planification du Service des travaux publics, le tout conforme aux règles de santé et sécurité au travail. À l'occasion, elle aura à faire des interventions d'urgence qui nécessitent des heures supplémentaires en soirée et pendant les fins de semaine.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Localiser et réparer les fuites d'aqueduc;
- Inspecter les réseaux d'égouts avec la caméra et le localisateur de conduites;
- Gérer une équipe de travail pour les travaux de rinçage sur le réseau d'aqueduc;
- Comprendre et lire les plans des infrastructures municipales;
- Superviser l'équipe de travail pour les réparations, préparation et asphaltage des routes de la voie publique;
- Superviser les entrepreneurs affectés à l'entretien du réseau;
- Entretenir, réparer et installer des bornes-fontaines;
- Avoir la charge d'une équipe de travail pour effectuer les réparations ou les branchements des futurs services d'aqueduc et d'égouts sur les réseaux principaux de la ville;
- Réaliser l'entretien et le dégel des conduites d'aqueduc, égouts, ponceaux et autres;
- Réaliser l'entretien des ponceaux et de la signalisation;
- Boucher les trous dans les rues, les trottoirs avec de la poussière de pierre, de l'asphalte ou tout autre matériau autorisé. Comblar les affaissements de la chaussée, creuser des tranchées;
- Nettoyer et déblayer au besoin, durant l'hiver, les bornes-fontaines, les accès et les toitures des infrastructures municipales. Sabler ou saler les entrées, escaliers et accès à ces édifices ou infrastructures;
- Tenir à jour un registre d'inventaire du matériel des travaux publics;
- Collaborer à la gestion des plaintes;
- Voir à la mise en application des procédures de travail sécuritaire en fonction des normes de la santé et de la sécurité;
- Avoir le souci constant de sa sécurité et de celle des autres.

Cette description d'emploi n'est pas limitative. Elle contient les éléments caractéristiques de l'emploi et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction. La personne titulaire peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat, pour autant qu'elles soient connexes.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ou une combinaison d'expérience jugée pertinente;
- Disposer d'un permis de conduire classe 5 valide;
- Cumuler au moins 12 mois d'expérience pertinente en lien avec l'emploi.

CONDITIONS DE L'EMPLOI

Selon la convention collective actuellement en vigueur à la Ville de Chibougamau :

- Taux horaire variant selon l'expérience entre 32,08 \$ et 40,10 \$;
- Horaire de travail flexible* (**en fonction des besoins du service, dans une optique de conciliation travail-famille et vie personnelle et en respectant l'équité entre les salariés*);
- Emploi permanent, 40 heures par semaine;
- Assurance collective;
- Contribution de l'employeur de 9 % pour le fonds de pension;
- 15 jours de congés flottants et personnels payés;
- 5 jours de congés de maladie payés;
- 13 jours fériés payés;
- Remboursement de 100 \$ par année pour la pratique d'une activité sportive.

La Ville de Chibougamau souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise doit déposer sa candidature par courriel à rh@ville.chibougamau.qc.ca au plus tard le 19 mars 2026 à 16h30.

DONNÉ À CHIBOUGAMAU, ce 26 février 2026

Stéphany Gaudreault, coordonnatrice ressources humaines et communications